L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES,
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :
HARRY T. HAYES—de la Nouvelle-Orléans

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. M. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.

A une assemblée de ce comité, tenue jeudi soir, 1er septembre, dans la chambre des délibérations, ... de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que les whigs des campagnes sont invités à se réunir le plus tôt possible, dans leurs paroisses respectives, à l'effet de nommer des candidats pour les places de sénateurs et membres de la chambre des Représentants, et pour nommer des candidats à toutes les places de paroisses qui doivent être remplies en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande l'adoption, ... à l'Etat, de la base électorale, c'est-à-dire un vote pour chaque cent votes whigs, et un vote pour ... fraction au-dessus de cinquante votes whigs ... par les différens districts et paroisses à la dernière élection présidentielle. Résolu de plus que la base électorale soit reconnue comme devant diriger la ... conduite des conventions.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans connue autrefois sous le nom de Municipalité N° Un et Trois, et désignée aujourd'hui comme les Deuxième et Troisième Districts de la dite ville, le Faubourg Tremé et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses St Bernard et de Plaquemines, sont invités à nommer des délégués à la convention qui doit faire choix d'un candidat pour représenter le dit District au Congrès.

... que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réuniront dans la ... Nouvelle-Orléans, MARDI, 20 septembre, ... heures du soir dans la salle des délibérations du Comité central whig de l'Etat, à l'encoignure de ... et du Passage de la Bourse.

CHS M. WATERMAN, Président.

HENRY F. JOHNSON, } Secrétaires.
... LAVILLE. }

NOUVELLE-ORLEANS.

L'épidémie s'en va à tire-d'aile : encore quelques jours et ce ne sera plus qu'un douloureux souvenir. La fièvre a suivi en déclinant les mêmes phases qu'à ses débuts. On calcule qu'environ 30,000 personnes ont été atteintes du fléau, vingt deux mille sont sorties saines et sauves de la terrible épreuve et près de huit mille ont jusqu'à présent succombé. En admettant que la Nlle-Orléans renfermât au commencement de l'été 40,000 personnes non acclimatées, il resterait encore 10,000 que la maladie peut frapper. Or, comme au plus fort de l'épidémie le nombre des *sujets*, réduit par la mortalité et les cas suivis de guérison, ne dépassait guère vingt mille, il est évident que la présente diminution dans le chiffre des décès ne doit pas être attribuée uniquement au manque de pâture. Si sur 20,000 individus non acclimatés la mort prélevait naguère un tribut ... de deux cents victimes, il est clair que ... 10,000 elle en prélèverait cent, si l'épidémie ... à sévir avec la même rigueur. On se ... donc quand on cherche à expliquer la ... des décès uniquement par celle ... sujets : cette hypothèse serait fondée ... les décès s'élevaient actuellement à cent ... pour ... nous venons de le démontrer, ... puisqu'ils sont tombés à une moyenne ... il faut reconnaître que le fléau ... la moitié de son intensité primitive. ... d'ailleurs la marche que suivent ordinairement les épidémies : de même qu'elles ne ... pas avec une excessive rigueur ... augmentent progressivement leurs ravages malgré la diminution des sujets, de même, arrivées dans leur période de décroissance, elles frappent moins fort et moins souvent : on dirait que lasses et épuisées elles se hâtent alors de plier bagage pour s'envoler vers de nouveaux climats.

L'épidémie a fait perdre de vue aux citoyens de la Nlle-Orléans les importantes élections qui se préparent. On ne dirait jamais à voir le calme qui règne ici que sept semaines seulement nous séparent de novembre. La fièvre ... à triomphé de la politique, elle a remplacé ... sentiments de haineuse rivalité que suscitent d'ordinaire les luttes électorales, par les ... de charité et de dévouement dont nous avons tous été témoins et qui seront l'éternelle gloire de notre ville. Ce n'est pas que les partis aient complètement abdiqué pendant les temps affreux que nous venons de traverser. Whigs et démocrates se sont au contraire organisés, mais en silence, sans bruit, sans éclat, sous l'empire de la tristesse profonde qui s'était emparée de tous les esprits. Çà et là, dans une chambre choisie d'avance, les fidèles du parti se réunissaient, délibéraient à la hâte et se retiraient mornes et affaissés. Il fallait même beaucoup d'énergie pour accomplir ce devoir, car aux heures cruelles où la mort règne en souveraine on se sent au cœur un tel détachement de toutes choses et une défaillance si grande que les actes de la vie ordinaire inspirent un instinctif éloignement.

Mais voici le moment où les citoyens retrouveront leur ancienne ardeur et sortiront de leur ... pour descendre dans l'arène politique. Ils secoueront leur torpeur pour endosser la cuirasse du combat. Nous nous sentons nous mêmes dès aujourd'hui moins de répugnance à aborder le terrain de la politique. Nos candidats sont connus et nous sommes prêts à faire valoir leurs titres à la confiance des électeurs. Nos adversaires ont donné depuis leur avènement au pouvoir de si tristes preuves de leur aptitude à l'exercer que le peuple s'empressera sans doute de les en faire descendre.

Les citoyens de l'Etat, en général, auront à élire en novembre les membres de la législature, leurs représentans au Congrès, le trésorier, l'auditeur des comptes et le surintendant de l'instruction publique. La Nouvelle-Orléans devra en outre élire son shérif, son coroner, les greffiers de ses Cours de District, ses juges de paix et leurs constables, ses collecteurs ou percepteurs de l'impôt. La liste en est longue et, chose étonnante! nous ne voyons pas encore se présenter de nombreux candidats. Est-ce que les ... publiques auraient cessé d'exercer leur fascination sur la multitude? Est-ce que les ... reculent devant la lutte?

Le parti whig est complètement relevé de ses défaites et prêt à en prendre une éclatante revanche. Il serait assez difficile de baser un calcul sur le nombre d'électeurs que possède en ce moment la Nouvelle-Orléans. La mortalité a fait de tels ravages parmi eux que l'équilibre des partis en est sans doute profondément troublé. De quel côté la mort a-t-elle fait le plus de vides? Voilà la question. Ces vides, qu'ils existent en plus grand nombre dans nos rangs ou dans ceux de nos adversaires, ne seront certainement pas comblés à temps pour les élections de novembre. La ... actuelle des partis est donc celle qui décidera de la victoire.

Nos amis ont l'espoir de nommer la majorité de leurs candidats à la législature. Les membres locofocos de 1853 ont laissé de trop mauvais souvenirs pour que le peuple s'en modifie pas le caractère. Quant à MM. King, Hayes et Lamon, candidats whigs pour les postes d'auditeur, de trésorier et de surintendant de l'instruction publique, nous croyons leurs chances aussi bonnes au moins que celles des candidats locofocos.

D'ailleurs toutes les conjectures ne signifient rien et nous attendrons patiemment que l'événement justifie notre attente.

LES PASSES.—Une dépêche que nous avons reçue mercredi et qui a paru hier dans l'*Abeille* annonce qu'un gros navire, le *Courier*, remorqué par deux bateaux, a franchi la barre, sans s'arrêter, quoiqu'il tirât dix-neuf pieds d'eau. Notre correspondant ajoute que des bâtiments tirant *vingt deux* pieds d'eau franchiraient aisément la barre en ce moment, par suite des travaux de curage exécutés à la Balise. Deux bateaux à draguer sont occupés à désobstruer les passes et les résultats obtenus jusqu'ici étonnent les pilotes eux-mêmes. Ce travail a été entrepris en vertu d'une loi du dernier Congrès, mais l'allocation votée par les chambres ne tardera pas à s'épuiser et les sables obstrueront de nouveau l'embouchure du Mississipi. Le gouvernement général pourrait, ce nous semble, employer constamment au ... un ou deux bateaux à draguer. Les frais ne seraient pas considérables et les plus gros navires pourraient à toutes les époques de l'année pénétrer librement dans le fleuve. L'immense commerce de la Nlle Orléans justifierait une pareille mesure.

Le capitaine Webb, surintendant du fort Jackson, vient d'écrire au Bureau de Santé que des mesures ont été prises pour recevoir cinq cents personnes, et que sous peu le fort pourra en recevoir mille. Les consignataires des navires venant d'Europe avec des émigrans, sont invités, à l'arrivée de ces derniers à la Balise, à transmettre aux capitaines une dépêche pour leur faire part des dispositions prises ici par les autorités, et les avertir de s'arrêter au fort Jackson pour y débarquer leurs passagers.

OFFRANDES.—Le maire d'Alexandria, en Virginie, vient de transmettre à M. Crossman une dépêche dans laquelle il lui apprend qu'il lui a envoyé une traite de $300, premier versement des offrandes recueillies dans la ville mentionnée plus haut pour secourir les malades indigens de la Nlle Orléans.

M Geo M. Gilbert, de Covington, a également transmis au maire une somme de cinquante piastres pour secourir les malheureux enfans dont les parens ont succombé cette année à l'épidémie. C'est là une généreuse inspiration, car le fléau qui a désolé notre ville a fait un nombre considérable d'orphelins, et nos hospices en sont déjà encombrés. La charité publique trouvera longtemps encore à l'exercer à la Nlle Orléans.

LA MALLE.—Le bateau de la malle n'est pas arrivé hier. Un accident survenu à sa machine l'a retenu à Mobile. C'est dire que nous n'avons reçu aucun journal et que nous en sommes réduits à nos seules ressources.

BATON ROUGE.—Les membres du conseil de ville de Bâton Rouge se sont constitués en bureau de santé et ordonné à leur secrétaire de publier tous les jours une liste des décès.

Les dames de Bâton Rouge confectionnent en ce moment des vêtemens qu'elles se proposent d'envoyer aux orphelines de la Nlle-Orléans.

Le plus jeune des fils de feu le gouverneur Johnson est mort ces jours derniers de la fièvre jaune à Bayou Sara.

Un journal de Philadelphie engage les habitans de Boston et en général de la Nouvelle-Angleterre, à envoyer à l'Association Howard un chargement de glace que celle-ci affecterait aux besoins des malades indigens de la Nouvelle Orléans.

Commerce de la Nouvelle-Orléans.

EXPORTATIONS.

Le tableau suivant indique le chiffre des exportations de la Nouvelle-Orléans dans le courant de l'année commerciale qui s'est terminée le 30 juin 1853 :

Produits américains

Par navires américains pour l'étranger :

Troisième trimestre, 1852		$ 4,175,482	
Quatrième		16,155,597	
Premier	1853	11,862,932	
Deuxième		15,434,098	$47,628,019

Par navires étrangers pour l'étranger.

Troisième trimestre, 1852		$1,342,181	
Quatrième		3,973,692	
Premier	1853	7,651,775	
Deuxième		7,173,059	$20,140,707
			$67,768,726

Cabotage.

Troisième trimestre, 1852		3,466,866	
Quatrième		7,358,769	
Premier	1853	12,172,378	
Deuxième		$50,695,466	7,675,164

Produits étrangers.

Par navires américains pour l'étranger.

Troisième trimestre, 1852		$ 72,304	
Quatrième		112,355	
Premier	1853	149,173	
Deuxième		125,182	$459,304

Par navires étrangers pour l'étranger.

Troisième trimestre, 1852		$ 3,194	
Quatrième		22,536	
Premier	1853	30,530	
Deuxième		5,400	$61,630
			$525,934

Douane de la Nlle-Orléans, 7 septembre 1853.

CHRONIQUE LOCALE.

INHUMATIONS *dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures se terminant jeudi, 8 du courant, à 6 heures du matin :*

	fièvre jaune.	autres malad.	Total
Cimet. Protestant, rue Girod,	2	0	2
Cim. des Héb. (côt. de la Mét.)	0	0	0
Cypress Grove No 1,	0	0	0
Cypress Grove No 2,	13	3	16
Cim. des Odd Fellows,	1	0	1
Hôpital de Charité,	4	0	4
Cim. de St Patrick,	9	2	11
Cim. Cathol. No 1, 2me dist.,	1	0	1
" Cathol. No 2,	2	2	4
St Vincent de Paule, 3e dist.,	15	0	15
Cim. de Lafayette 4e dist,	5	0	5
" des Hébreux, do.,	0	0	0
	51	7	59

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées mercredi, 7 du courant, à minuit :

Admis.......................27
Renvoyés guéris,..........25
Morts,................6 dont 3 de fièvre jaune.

H. VANDERLINDEN, commis.

ESCROQUERIE.—Un petit gamin du nom de Michael ... a volé une paire de souliers à bord du navire Clara, a été conduit hier devant le recorder Winter et renvoyé devant la Première Cour de District.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE.—Isaac A. Suares s'est transporté hier au bureau du recorder par intérim Kerr, et a fait un affidavit dans lequel il accuse ... l'homme de garde A. Abadie. Le plaignant déclare qu'en retour d'une somme de $35 qu'il avait prêtée à Abadie, ce dernier lui remit un ordre sur le trésorier de la ville, mais que lorsqu'il présenta l'ordre à cet officier, il apprit que Abadie avait déjà touché l'argent.

DUEL.—Le recorder par intérim Kerr a lancé hier un ordre d'arrestation contre trois individus que ... L. Tuoe. Mello accuse de vouloir se battre en duel.

MENACES.—John Ledleen, arrêté dans le quatrième district, répondra bientôt, devant le recorder Wright, à l'accusation d'être entré chez Thomas Brannan avec un couteau à la main et d'avoir menacé de le passer à travers du corps.

ASSAUTS, &c.—Les assauts et batterie et surtout les menaces sont choses assez communes, depuis quelque temps, dans le troisième district, témoins les petits faits que nous allons rapporter :

M. et Mme Tabary, apprenant qu'un ordre d'arrestation avait été lancé contre eux pour avoir assailli John A. Romen jr., se sont constitués hier prisonniers entre les mains de la police.

Bridget Hynes a été mise au violon pour avoir insulté et proféré des menaces contre Marguerite Rieder.

La police s'est emparée de Rose Byrne et Ann Healy qui ont menacé Sarah Délery.

John Brown et William Stout se sont constitués prisonniers. Patrick Deloney les accuse de lui avoir promis des coups de poing.

Marguerite Rieder a été arrêtée pour avoir menacé Bridget Hynes. Ces deux dames se sont dit, il paraît, de très aimables choses. Nous mentionnons plus haut que Bridget s'est vu traîner chez le recorder parce qu'elle avait insulté Marguerite.

INCENDIAIRES.—John Becker et sa femme Louisa, qui tenaient un magasin de comestibles au coin des rues Ste Marie et Chippewa, ont été arrêtés par la police du quatrième district, sous l'accusation d'avoir, dans la nuit du 5 courant, mis le feu à leur établissement.

TRISTE ACCIDENT.—Un jeune homme d'environ 16 ans, nommé Joseph Casnave, nettoyait hier les brouilloires du bateau à vapeur New Latona. Après en avoir nettoyé une, il essaya d'en sortir, mais il se frappa malheureusement la tête contre le conducteur d'eau (doctor) et se blessa si grièvement, qu'on ne pense pas qu'il puisse en réchapper. On le transporta à l'hôpital de Charité.

LES TABLES TOURNANTES ET LA MAGIE.

Il n'y a rien de neuf sous le soleil, dit la sagesse des nations, et ce proverbe sera éternellement vrai. On retrouve presque toujours dans le passé les traces de nos plus célèbres découvertes et de nos conquêtes scientifiques les plus retentissantes. Les tables tournantes ont été le dernier phénomène constaté, phénomène qui, malgré les explications de M. Faraday, reste encore inexpliqué. Or, voici ce que nous lisons dans un intéressant feuilleton de M. Edouard Tournier, intitulé : *Le vieux neuf*.

Il est bon de poser ce fait que les sorciers de tous les temps et de tous les pays ont procédé, dans leurs prestiges, par la mise en mouvement par la *rotation* des choses environnantes. Ne vous souvient il pas de vous être émerveillé lorsque, en lisant certains livres de sorcellerie, vous voyiez tout à coup le magicien druide ou la sorcière romaine qui, à force d'évocations, parvenaient à mettre en danse et à entraîner dans une ronde vertigineuse, celui-ci l'énorme *Cromlech*, celle-là le mugissant *rhumbus* ou le crible magique? Eh bien! c'était déjà la danse des tables, mais une danse de tables gigantesque, et ne s'arrêtant jamais dans son impulsion tourbillonnante; enfin, la danse des tables avec le mouvement perpétuel. Voyez plutôt ce que dit Gabriel Naudé sur la *danse des géans*, « ou des grands rochers et cailloux que Merlin fit transporter d'Hibernie en Angleterre. « Un ... Gervais, écrit-il, a tellement glosé, qu'il ... d'assurer que ces gros rochers et ... tournent perpétuellement en l'air et ... d'aucune chose.»

De même qu'aujourd'hui on cherche à donner une raison prophétique ... but divinatoire ... des tables, chapeaux, saladiers, etc., ... ainsi, chez les magiciennes antiques, depuis l'Egérie de Numa, qui n'était autre chose qu'une sorcière, jusqu'à la Canidie d'Horace, trouver un sens mystérieux dans le mouvement du crible ou du *rhumbus* et leur demander des oracles.

La divination par le crible était la plus ancienne, et jusqu'aux époques superstitieuses de notre moyen âge, ce fut aussi la plus employée. Cicéron en a parlé, mais sans la décrire. Lucien, au contraire, entre à son sujet dans quelques détails; c'est même d'après le mot grec dont il se sert pour désigner le crible mis en mouvement qu'on a donné à cette pratique magique le nom de *coscinomancie*. Gaspar Peucer et le P. Delrio ne l'ont pas oubliée dans leurs livres d'histoire cabalistique; mais c'est dans la *Démonomanie* de Bodin qu'il faut aller chercher la description du phénomène.

«J'ai appris, de maître Antoine de Laon, lieutenant général de Ribemont, qu'il y eut un sorcier qui découvrit un autre sorcier avec un tamis, après avoir dit quelques paroles, et qu'on nommait tous ceux qu'on soupçonnait. Quand on venait à nommer celui qui était capable du crime, alors le tamis se mouvait sans cesse.» Plus loin, il revient encore sur ce prodige, et c'est heureusement pour en parler avec plus de clarté: «Me suis trouvé, dit-il, il y a vingt ans, en l'une des premières maisons de Paris, où un jeune homme fit mouvoir devant plusieurs gens d'honneur un tamis, sans y toucher, et sans autre mystère, sinon en disant certains mots français.... et le réitérant plusieurs fois, pour montrer que le malin esprit était avec celui-là, c'est que un autre, en son absence, le voulut faire en disant les mêmes mots, et ne fit rien.»

Ceci n'est-il pas, qu'en dites-vous, la danse des tables tout à fait perfectionnée, la vraie rotation magnétique s'obtenant par la seule force de la volonté et sans qu'on eût recours à l'imposition des petits doigts? Pour mon compte, c'est de celle-là que je voudrais voir le prodige, afin d'être tout à fait convaincu. Mais, quoi qu'on dise, nous ne sommes plus au temps des bons sorciers.

Ceux du monde romain ne s'en tinrent pas toujours à la mise en mouvement du tamis prophétique; eux aussi, comme nos magiciens de petit comité, ils s'en prirent aux tables, et après les avoir fait tourner, ils s'évertuèrent à les interroger et à tirer d'elles des présages. Ils y réussirent assez pour scandaliser le grave Tertullien.» Dans un des élans d'indignation qui rendent son *Apologétique* si éloquente, il frappa d'anathème ces magiciens qui font paraître des fantômes,» et qui, dit-il encore, «s'appuyant sur le secours des anges et des démons, ont coutume de faire prophétiser les chèvres et les tables, *per quos et capræ, et mensæ divinare consueverunt*.»

Alors, comme vous voyez, les animaux faisaient aux tables concurrence de prophétie. De quelle manière procédait-on pour faire parler ces machines animées ou inanimées? A peu près suivant la méthode retrouvée pour la divination par les tables tournantes. Vous savez quelle consiste à nommer l'une après l'autre chacune des lettres de l'alphabet, et à bien remarquer, pour en former ensuite des mots, toutes celles pour qui le meuble élevé a frappé un coup, ou les entendant nommer. Il n'y avait qu'une petite différence dans la manière, ... il s'agissait de faire prophétiser une chèvre, un coq ou toute autre bête inspirée. On lui étalait devant les yeux, pêle-mêle, ... les lettres de ...

l'alphabet grec ou romain, et celles que la chèvre frappait avec le pied, ou que le coq piquait avec le bec, étaient mises en réserve dans leur ordre, afin qu'on pût en former le mot ou la phrase prophétique.

Que sont nos tourneurs de tables auprès de ces prêtres de la Cochinchine qui, le P. de la Bissachère l'a constaté, font mouvoir par le seul effort de leur volonté une lourde barque sur le rivage; et enfin auprès de ces sorciers chamanes et de ces lamas dont les lettres édifiantes ont depuis longtemps attesté les sortilèges, et à qui il suffit de vouloir pour que les tables non seulement tournent, mais volent dans l'espace?

C'est là l'un des plus rares secrets de leur fameux *Kaghgour*, cette gigantesque encyclopédie thibétaine en 106 volumes in-folio, dont le premier a 1,080 pages; c'est là le plus beau privilége du *prajnava*, cette manifestation de l'essence des bouddhas, ce mode, dit Klaproth, selon lequel la plus haute intelligence de l'existence véritable prend une existence apparente dans l'espace et dans les formes mensongères de la matière.» Non-seulement les lamas du Thibet, mais ceux d'une caste inférieure qui sont les ministres du bouddhisme en Sibérie, connaissent le secret de cette magie des tables volantes. Un voyageur russe qui fut témoin de l'une de leurs expériences il y a quelques années a pris occasion de la vogue des tables tournantes pour consigner dans l'*Abeille du Nord*, journal russe de Saint-Pétersbourg, le récit de ce qu'il avait vu. Nous allons en citer une partie d'après la traduction de M. Alexis de Valdemar.

Notre voyageur commence par parler des diverses espèces de prestiges auxquels ces prêtres recourent, à l'imitation de ceux des anciens Egyptiens, pour maintenir leur influence; puis il ajoute :

«Au nombre des moyens qu'ils emploient en est un plus curieux que les autres, une petite *table mouvante* est leur baguette magique; elle leur sert d'indicateur pour découvrir des objets volés, dont on vient leur demander le lieu de recel. Voici comment se pratique leur enchantement. Une personne vient-elle s'adresser au lama et lui porter sa plainte avec prière de découvrir l'objet qui lui a été volé : il est rare que le lama consente sur le champ à acquiescer à la demande. Il le renvoie à quelques jours, sous prétexte de préparations à son acte de divination.

« Quand arrivent le jour et l'heure indiqués, il s'assied par terre, devant une *petite table carrée*, place sa main dessus et commence à voix basse la lecture d'un ouvrage thibétain. Une demi heure après, le prêtre se soulève, détache sa main de la table, élevé son bras, tout en lui conservant, par rapport à son corps, la position qu'il avait en se reposant sur la table; celle-ci s'élève aussi suivant la direction de la main. Le lama se place alors debout, élève sa main au-dessus de sa tête, et la table se trouve au niveau de ses yeux. L'enchanteur fait un mouvement en avant, la table exécute le même mouvement, il court, la table le précède avec une rapidité telle que le lama a peine à la suivre. Après avoir suivi diverses directions, elle oscille un peu dans l'air et finit par tomber. De toutes les directions qu'elle a suivies, il en est une plus marquée : c'est de ce côté qu'on doit chercher les objets volés. Si l'on prêtait foi aux récits des gens du pays, on les retrouverait à l'endroit même où tombe la petite table.

« Le jour où j'assistai à cette expérience, après avoir parcouru dans l'air un trajet de plus de 80 pieds, elle est tombée dans un endroit où le vol n'a pas été découvert. Toutefois, je dois avouer en toute humilité que le jour même un paysan russe, demeurant dans la direction indiquée, s'est suicidé. Ce suicide a éveillé des soupçons; on s'est rendu à son domicile, et l'on y a trouvé les objets volés.

« .... N'osant pas me fier aveuglément à mes yeux je m'expliquerais ce fait par un tour d'adresse employé par le lama prestidigitateur. Je l'accusais de soulever la table au moyen d'un fil invisible aux yeux des spectateurs. Mais, après un examen plus minutieux, je n'ai trouvé aucune trace de supercherie quelconque. De plus, la table mouvante était en bois de pin et pesait une livre et demie.»

Aux Editeurs.

Messieurs,

Le 8 août dernier la chronique locale des journaux de la ville enregistrait l'un de ces actes de désespoir dont les causes restent généralement un mystère pour tous en dehors du cercle des intimes : un ancien débris des phalanges de l'empire, un artiste du premier ordre, M. PREVOST venait de se donner la mort.

Par respect et pour la mémoire de la victime et pour la douleur de la veuve, nous eussions continué à garder le silence sur cet événement si des considérations d'un ordre supérieur, une infortune à soulager, ne nous commandaient de le rompre et d'initier le public aux motifs et aux suites de ce drame de famille.

M. Prévost se séparant de la société Icarienne de Nauvoo, vint se fixer à la Nouvelle Orléans dans les premiers jours de juillet dernier, accompagné de sa femme dont la santé très précaire exigeait des soins presqu'incessants.—Dans une position voisine de l'indigence, position qu'une fierté que nous devons respecter lui faisait tenir secrète, M. Prévost comptant sur ses pinceaux pour subvenir aux besoins de sa famille les mit à la disposition du public. Ses épreuves que chacun a pu admirer aux portes du magasin de T. Moreau, rue Royale, lui attiraient déjà quelques commandes lorsque l'épidémie vint frapper sa femme alitée depuis plusieurs jours par suite d'une maladie chronique à laquelle elle était sujette.

C'est alors que voyant perdue celle pour qui seule il avait, depuis nombre d'années, supporté l'existence et ne voulant pas qu'elle le précédât dans un autre monde, il céda au désespoir dont nous avons dit les effets.

Toutefois ses prévisions ne devaient point se réaliser, et Mme Prévost a pu survivre à son mari. Il lui restait un fils dont le travail réuni au sien pouvait pourvoir à leurs premiers besoins, mais lui aussi, ce fils, victime de l'épidémie, il lui est enlevé et avec lui le dernier appui, la dernière ressource qui lui restât au monde.

Dans cette situation, persuadée que dans son pays elle pourrait retrouver avec quelques amis une occupation qui lui permettrait de se suffire à elle même, elle se propose de retourner en France.

Afin de lui en faciliter les moyens quelques amis de la famille ont eu l'idée d'ouvrir au magasin de Th Moreau une souscription Tombola, à l'effet de disposer de quelques uns des principaux ouvrages et ébauches de feu M. Prévost. Ils comptent sur la sympathie du public pour les aider dans leur but. Elle ne leur fera pas défaut.

Le prix de la souscription est de $1 00.

FEUILLETON.

CHRONIQUE DES
TROIS REINES.
JEANNE DE VALOIS.

XII.

La grosse Tour de Bourges.

Laissé pour mort au pied de l'arbre, après que le duc d'Orléans eut coupé la corde qui l'y tenait suspendu, Jacques n'avait repris la connaissance de lui même qu'au milieu de la nuit; non sans peine, il s'était remis en marche, trop endolori de l'esprit et du corps pour se rendre compte de la direction qu'il suivait. Vers les premières lueurs du matin, il se retrouva devant ce cabaret où, la veille, il était arrivé sain et sauf, plein de bonnes pensées, pour n'en sortir que mutilé et aller à une autre station de la route subir un autre supplice plus douloureux et plus infamant.

En promenant machinalement son regard sur le lieu de son premier désastre, ce qu'il aperçoit tout d'abord au bas de la porte du bouge, au coin de la marche de pierre qui lui sert de seuil, c'est son oreille, mêlée à un tas de poussière et d'ordures, balayée là, avec les résidus des tables, avec les débris des pots, et les autres immondices de la maison. Il la ramasse. Ce qu'il y a de sauvage et d'occulte dans sa nature surgit tout à coup; celui contre lequel ses colères demandent à se déchaîner, c'est le prince! C'est lui seul qu'il accuse! Tout ce qui s'est passé n'a pu se faire que par son ordre! Qui donc, sans son exprès commandement, eût osé, parmi les siens, agir ainsi à son encontre? Son maître ne l'en avait-il pas menacé par avance? Ces mots :—Il t'en arrivera malheur, Hurrel! n'étaient-ils pas la sinistre prédiction de ce qui devait advenir?

—Eh bien! qu'à lui aussi malheur arrive!

... cette oreille, ... et la garda ...

Après quelques heures ... fatigue et de souffrance, il alla frapper à la porte d'un couvent, où il fut recueilli et soigné.

Pendant une année et plus il resta l'hôte des moines, vivant de leur vie, priant avec eux, oubliant ses idées mauvaises, et tout près de se faire tonsurer. Qu'aurait été faire dans le monde l'*essorillé*?

Un soir, des frères, porteurs de besaces, après une longue tournée du côté du Maine,—car les bons moines appartenaient à un ordre de frères mendians,—racontèrent que des bruits couraient du côté de la Bretagne, d'un mariage projeté entre l'héritière du duc François et le duc d'Orléans. Ce qui piquait la curiosité des moines dans cette affaire, c'est que celui-ci étant déjà marié, il lui faudrait nécessairement avoir recours à une bulle du pape.

Le lendemain, Jacques Harrel avait disparu du couvent.

A son idée de vengeance, ranimée tout à coup, s'était mêlée celle de son dévoûment pour Jeanne. Au prix de son sang, au prix d'un crime, il voulait la sauver de la honte d'une répudiation.

Les colères et les menaces de d'Albret avaient eu assez de retentissement pour qu'elles dussent arriver jusqu'à lui. Il était allé le trouver, et tous deux n'avaient pas tardé à s'entendre.

Après la bataille de Saint-Aubin, lorsque Mme de Beaujeu tint le rebelle, à qui volontiers elle aurait cédé une partie de son pouvoir *s'il eût voulu un peu fléchir à son amour*, toujours redoutant une évasion de sa part, elle résolut de le retirer de Mehun, où il était alors, et de lui choisir ses gardiens elle-même.

Elle venait d'apprendre par le grand-prévôt que Jacques Harrel, après une assez longue absence, était de retour dans un couvent de moines angevins, parmi lesquels il avait déjà séjourné ... donne des ordres pour qu'on le lui amenât, et lorsqu'il fut en sa présence,

—Jacques, lui dit elle, on t'a vu en Bretagne environ le temps où notre cousin d'Orléans a failli périr traîtreusement par un assassinat; l'assassin, c'était toi!.... Ne le nie pas, je le sais. Tu avais motifs suffisans pour lui garder rancune, je le sais encore, mais non pour attenter à sa vie, car il est de sang royal et petit-fils de notre aïeul, le roi Charles V. Je te pourrais livrer à Messieurs du parlement, qui ne t'épargneraient guère les tortures et les supplices; je le devrais même! Toutefois, je te prends en commisération, à cause que tu as été élevé près de nous, à Linières, et que tu as toujours été bon serviteur pour Madame Jeanne.... dont tu as voulu tuer le mari cependant.... Ne tente point de t'en excuser, n'essaie même point de me répondre, Jacques, c'est sain inutile; mais écoute-moi, écoute-moi bien. Ce duc d'Orléans, dont tu as été page, puis écuyer, il va être transféré dans la grosse tour de Bourges; c'est toi qui le garderas; tu le garderas sain et sauf, Jacques, sans toucher à un cheveu de sa tête; mais je compte que la haine que tu lui portes tiendra en éveil ta vigilance. S'il parvenait jamais à s'échapper, ou même si, sans mon exprès commandement, tu laisses approcher de lui qui que ce soit, fût-ce, même sa femme, je le jure par mon père, et tu sais que je ne fais point ce serment en vain, Jacques, ta tête m'en répondra!

Depuis un an, Louis d'Orléans languissait dans cette nouvelle prison, soumis aux plus dures ... ces conditions; pendant la nuit, couchant dans une cage de fer, ayant à peine un petit matelas pour reposer ses membres. Le plus obscur et le plus criminel des prisonniers d'Etat avait-il un plus rude traitement à subir?

Tous ses serviteurs restaient éloignés de sa personne, à l'exception d'un valet de corps, qui, de temps à autre, venait le changer de linge ou remplir près de lui l'office de barbier, et de son médecin, maître Salmon de Rembolles. Mais le médecin, pas plus que le valet, ne pouvait l'approcher ou lui adresser la parole que par devant le geôlier. Seul, son confesseur avait le droit de l'entretenir en tête à tête, et ce confesseur, ce n'était pas le prince qui se l'était choisi.

Oh! certes, si Mme de Beaujeu n'a pu retenir Louis d'Orléans dans d'autres chaînes que celles de la grosse tour de Bourges, elle l'y tient bien du moins, et durement, autant qu'elle peut, lui faisant un supplice de tout, même de la vue du gardien qu'elle lui a donné!

Le prisonnier se demandait en lui-même pour comprendre ce qui pouvait lui avoir attiré la haine de Jacques. N'avait-il pas été bon maître pour lui et plus clément que celui-ci n'aurait dû s'y attendre? Il entrevoyait bien sous tout cela quelque mystère d'iniquité, quelque trame diabolique dont la régente de France pouvait avoir tiré les fils, mais il était trop d'Orléans pour provoquer une explication à ce sujet, et tous deux, par la même femme, condamnés à la même prison, l'un comme reclus, l'autre comme geôlier, forcés de vivre presque constamment face à face, n'avaient pas encore échangé une parole.

Louis, cependant, pour rompre le silence glacial de sa prison, ... des désirs frénétiques de parler, il sent le besoin de s'entretenir avec un être humain. Quand ce besoin l'obsède par trop violemment, il n'a d'autre ressource que de faire venir son confesseur, maître Johan Olédo, docteur en théologie, de l'ordre de Saint-François, et de lui débiter la kyrielle de ses péchés. Hélas! sans court entre quatre murailles, quels péchés réels peut-il avoir commis? Aussi, pour avoir plus long à dire, il lui arrive de reprendre à nouveau sa confession générale et de s'égayer quelque peu au souvenir de ses folies de jeunesse, ce qui ne laisse pas que de scandaliser le moine, lequel néanmoins, ne lui refuse jamais l'absolution.

Ah! pourquoi le bon père ne donnait-il, ne pouvait-il donner pour pénitence au captif quelque saint pèlerinage à entreprendre, fût-ce aux pays lointains!

Ce prince si vif, si ardent, se dessèche dans son aride et muette captivité sans qu'une nouvelle, sans qu'un bruit du dehors arrive à son oreille. Il devient tout attentif, et presque réjoui, quand, par grand hasard, montent jusqu'à lui, semblables à un bourdonnement de chasse, les voix maugréantes de quelques soldats, de ceux qui gardent les abords de la tour ou qui font le guette le long des parapets.

Un jour, comme il est seul et méditatif, appuyant en lui-même le long temps qu'il a déjà passé à Lusignan, à Mehun et à Bourges, et qu'il se sent défaillir sous un complet découragement, un cri douloureux, une voix lamentable de femme se fait entendre, qui le glace de terreur et de pitié tout ensemble.... D'où vient la voix? Quelle est cette femme? .... Sermonnant sa répugnance habituelle, il prend sur lui d'interroger Jacques à ce sujet, mais Jacques ne lui répond que par un mouvement de tête, demi-brusque, demi-sérieux.

A une semaine de là, son valet barbier trouva, en le rasant, moyen de murmurer ces mots à son oreille :

—Madame Jeanne, Monseigneur.... elle est bien déshonorée et plaintive!

Le duc n'en put entendre davantage; Jacques venait de se tourner vers eux, et le valet se hâtait de terminer sa besogne, était parti.

Le lendemain, maître Salmon de Rembolles vint faire une visite au prisonnier, visite de médecin s'entend! Comme il lui trouva le teint pâle, la langue chargée et le pouls embarrassé, il se mit en devoir de composer une ordonnance; il la rédigea en latin, comme c'était l'usage; après quoi, il la soumit à l'approbation de son malade. En voici la forme et la traduction exacte :

Ordonnance pour Monseigneur le duc d'Orléans.

Espérez; votre femme remue ciel et terre... } 3
Pour vous. Elle n'a d'autre occupation...... } 3
Que de vous faire des amis............. } 3
Espérez donc.
Mélangez le tout, etc.

Lorsque le prince, qui pouvait lire Cicéron à livre ouvert, eut parcouru la dite ordonnance, il feignit une moue des lèvres, comme un vrai malade qui sent l'amertume des drogues rien qu'à la lecture de leurs noms; maître Salmon alors la lui reprit des mains, et, faisant dextrement disparaître celle-là, il en remit une autre, préparée à cet effet, à Jacques Harrel, qui, sur le champ, donna des ordres pour qu'elle fût portée à maître Jean Bateleu, le meilleur apothicaire de Bourges.

Le jour suivant, ce fut le tour du confesseur qui, de lui-même, se présenta pour se mettre à la disposition de son pénitent; mais celui-ci, pour l'heure, ne se sentait pas en goût de confession; il congédia, et trouvait plaisir à la moquerie. Comme il allait le congédier, le père lui adressa un geste suppliant; il le retint alors, et le geôlier les laissa seuls, car pour le confesseur il y avait exception.

—Il faut que vous m'entendiez, mon fils, dit aussitôt le bonhomme en amendant sa voix.

—Par Sainte-Anne d'Auray! que je vous entende mon père! Cette fois, et à l'opposé de ce qui se passe d'ordinaire entre nous, est-ce donc vous qui allez vous confesser à moi?

—Justement, Monseigneur! — et le moine tomba à genoux devant le prisonnier. — Accordez-moi pardon au nom de saint roi, à la foi votre aïeul et votre patron; j'ai un aveu à faire à vous.

Le prince prit un siége et laissant toujours le moine dans sa posture humble, il s'assit comme pour l'écouter plus à l'aise.

—Mais, d'abord, reprit le Franciscain, mon fils, vous allez me donner votre parole de gentilhomme et de chrétien que ce que ma bouche va proférer ne sera oncques répété par la vôtre.

—Une confession est chose sacrée. Ne le savez-vous donc pas, père Jehan?

Le moine baissa les yeux, et d'une lèvre balbutiante :

—Je crains la honte, non pour moi qui l'ai méritée, mais pour l'habit que je porte.

—Si l'aveu que vous avez à me faire, lui répondit le prince avec un sourire moitié triste, moitié railleur, vous est chose par trop pénible, je puis vous y aider peut-être, car j'ai grande idée de connaître par avance ce qu'il vous reste à me confier. Ma très chère sœur et cousine Mme de Beaujeu, y est pour quelque chose. Suis-je dans le vrai?

Le moine croisa les bras et poussa un soupir.

—C'est elle qui vous a placé près de moi, et, par vous, c'est à elle que je me confessais, n'est-ce pas?

Le moine se courba plus profondément.

—Allons, allons, mon père, vous êtes un bonne vous, puisque le repentir vous a pris en route. De mon côté, je me sens disposé à ne guère vous faire attendre une pleine absolution, mais il me faut la confession complète. Que vous a donné Mme Beaujeu?

—Rien encore, Monseigneur.

—La dame entend l'économie comme feu le roi Louis XI, son père, et préfère promettre à donner. Or donc, que vous a-t-elle promis, sire moine, mon confesseur et mon espion?

—Une belle nappe de fine dentelle de Flandre pour le maître-autel de notre église, et un saint-ciboire de vermeil, pareil pour l'orfèvrerie à celui de Saint-Gatien. Mais notre couvent se passera plus facilement d'une nappe d'autel et d'un saint ciboire de vermeil que moi du repos de ma conscience. C'est pour cela, Monseigneur, que je suis venu près de vous implorer grâce et pardon, quoique le supérieur de l'ordre ait décidé que faute ne pouvait m'être reprochée, puisqu'il s'agissait de la sûreté de l'Etat. Maintenant, la sûreté de l'Etat, pas plus que le bien du couvent, ne me paraît raison suffisante; il me faut le repos avec moi-même; me pardonnez-vous, Monseigneur?

—Pas encore, père Jehan. Parlez avec sincérité; qui vous a inspiré de vous dépêtrer de ces méchans liens dans lesquels vous tenait si bien Mme de Beaujeu?

—Une autre grande dame, Monseigneur, une autre, non moindre en mérite, une sainte, que les anges de Dieu doivent contempler de là haut, car elle leur est parente et amie, en vérité; c'est Jeanne de Valois, c'est Mme la duchesse d'Orléans, votre femme enfin!

—Maître Salmon disait donc vrai, murmura le prince : *cœlum et terram movet!* Puis, aussitôt, pour détourner sa pensée, dont le courant l'entraînait vers des émotions fâcheuses ou pénibles pour lui :

—Celle-là, dit-il, en s'adressant au moine, ... donte donnée ce que l'autre vous avait promis ...

—... qui ne m'a rien donné, Monseigneur; ... si grande douceur que votre ... larmes en ma présence, que ... sans ... fille de mon ... roi, la sœur de mon jeune roi d'aujourd'hui, pouvoir soulager sa peine et ne lui ... qu'en refus, je n'ai pu m'y résoudre. Elle, alors, voyant que la pitié me gagnait, et que j'étais près de pleurer aussi, m'a conjuré, avec d'ardentes supplications, de me charger d'une lettre pour vous, Monseigneur. J'hésitai d'abord et la renvoyai au lendemain; servir deux maîtres à la fois, n'était-ce pas les trahir toutes deux? Il me fallait choisir entre Mme de Beaujeu et Mme d'Orléans; j'ai passé la nuit en prières; enfin, Dieu et ma conscience ont décidé pour cette dernière; ce matin, je l'ai revue.... Voici sa lettre. M'avez-vous pardonné, Monseigneur?

—Relevez-vous, mon père, dit Louis d'Orléans, en serrant avec effusion les mains du vieillard dans les siennes; il est un digne serviteur du Christ, celui-là qui s'apitoye devant ceux qui pleurent. Quant à votre faute, je n'en saurais que la teste puissante dame qui depuis deux ans me tient emprisonné; Dieu la lui comptera et non à vous; j'ai foi en lui.

Et il avança la main pour prendre la lettre, et, en la touchant, sa main trembla. Depuis si longtemps il n'avait reçu de nouvelles des siens!

X.-B. SAINTINE.

(A continuer.)

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Fièvre jaune en mer.

Boston, 5 septembre.

Un navire arrivé ici, rapporte avoir rencontré en mer le navire Clara-Wheeler, capitaine Nelson, parti depuis douze jours de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool. Peu après son départ de la Balise des cas de fièvre jaune s'étaient déclarés à bord. Le capitaine et cinq matelots avaient succombé à la maladie.

Dernières nouvelles de Rio.

New York, 5 septembre.

La barque Maryland vient d'arriver avec des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 24 juillet. Le café avait augmenté de 400 à 450 reis; c'est à dire les bons mélanges se payaient 480 reis. On estimait à ... sacs le stock sur place.

Marché de New-York.

New-York, 5 septembre.

Le marché au coton est languissant, et les ventes de la journée n'ont pas excédé 800 balles. Les prix sont sans changement important. Le marché aux farines est actif et les prix ont haussé de 25 cts le baril, depuis l'arrivée de l'Atlantic. Le café est recherché et les prix tendent à la hausse. Ventes d'aujourd'hui 10,000 sacs. Le Rio est coté 10 cts la livre.

La Mission en France.

Washington, 5 septembre.

La place de ministre en France a été offerte au général Cass, mais on ne connaît pas encore sa réponse.

Jugement de l'Evêque Doane.

Philadelphie, 5 septembre.

Le jugement de cet évêque se poursuit à Camden. Le concile a refusé d'entendre séparément les charges portées contre lui, par les divers diocèses.

Marché au café de Baltimore.

Baltimore, 5 septembre.

Tous les cafés qui se trouvaient au marché ont été retirés du marché, par suite de la hausse qui a eu lieu à Rio Janeiro sur cet article.

Contributions pour la Nouvelle-Orléans.

Baltimore, 5 septembre.

Le comité chargé de collecter les fonds pour venir en aide aux malades indigens de la Nouvelle-Orléans, a touché près de cinq mille piastres.

Décédé hier, à 3 heures de l'après midi, à l'âge de 3 ans et demi, ALFRED HECTOR LARRIEU, fils de feu Emellian Larrieu et de Rosanne Dequeminille de Morand. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de l'encoignure des rues Douane et Dauphine.

Décédé, de la fièvre pernicieuse, le 4 courant, à la Pointe à Christian, M. ALFRED F. TOUTANT, de la paroisse St Bernard (Le.), à l'âge de 27 ans.

Ce Remède a acquis une réputation universelle.

C'est ainsi que s'expriment tous ceux qui vendent le Vermifuge de McLane. Les propriétaires ... en être surpris, car ils reçoivent tous les jours des certificats qui, s'ils étaient imprimés, formeraient un volume. Mais qu'est-il besoin de nouveaux certificats, lorsqu'il s'agit d'un remède dont la renommée est devenue universelle? Qu'il suffise de publier les noms de quelques uns d'entre ceux qui en ont fait l'essai et en ont reconnu l'efficacité :

M. George Maxwell, de Augusta, comté de Carroll, a employé le Vermifuge dans sa famille et en a obtenu les résultats les plus heureux.

J. H Cotter, négociant distingué de Louisville, après avoir employé inutilement d'autres médicaments, a administré une dose de Vermifuge de McLane et cette dose a suffi pour chasser les vers.

On en a également fait usage avec succès dans les milles des personnes suivantes :

PITTSBURG ET LES ENVIRONS : Jas Stratton, Avenue Penn's; Mary J. Stratton, Mary Stratton; Sarah Hardberger, Manchester; Margaret Lindsay, des James Burke et Agnes Burke, Squerrer Hill.

Ce présent remède est à vendre par

SCOVIL & MEAD,
Sept—6f No 111, rue de Chartres.

Les maux les plus opiniâtres proviennent souvent de l'indigestion. Nous en éprouvons tous, plus ou moins, les symptômes, et cependant nous n'employons en général, des remèdes que lorsque une maladie sérieuse se déclare. Nous engageons nos lecteurs à prendre contre l'indigestion, toutes les précautions nécessaires et nous ne saurions recommander, pour ce mal, un meilleur remède que les AMERS ALLEMANDS de HOOFLAND, préparés par le Dr C. M. Jackson, No ... rue Arch, Philadelphie. Les Amers ont, à notre connaissance, effectué plusieurs guérisons.

Scott's Weekly.

A vendre par J. WRIGHT & Co.
7 sept—1f No 151, rue de Chartres.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 6 septembre 1853.

AVIS est donné aux actionnaires qui n'ont pas payé le sixième versement de 10 pour cent sur leur souscription au fond capital de cette compagnie, que le dit versement sera dû et devra être ... au bureau, lundi, 3 octobre prochain, époque fixée par une résolution adoptée à l'assemblée des actionnaires, tenue le 24 janvier 1853.

BENJN. F. FLANDERS,
9 sep Secrétaire.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession de feu Joseph Gross, sont priées de les présenter, et les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer, sans délai, au soussigné.

M. MEUGENS, 31, rue Commune,
Administrateur de la succession de J Gross.
Sept—3m

CIGARES DE CHOIX—Reçu par la goëlette Montague et le brick Kite, les marques suivantes :

La Sevillana,	Partagas y Co,	Media Regalia,
La Orleana	Rio Hondo,	Londres,
El Consuelo	Conchitos,	Prensado,
La Gemela,	Eveditas,	Millares,
El Sol,	La Corona,	Regalia,
El Deseo,	Cabanas y Carbajal,	Flamare,

Toujours en main et à vendre à des conditions libérales par H MEUGENS,
Sept—3m 31, rue Commune.

SUCRE ET CIGARES.

257 CAISSES de sucre de la Havane.
... cigares Cabanas Y Carbajal, Upman, Renard, Washington, etc. etc., en débarquement du brick Kite, et à vendre par
S. W VISSER & Co,
Sept 36 & 38, Vieille Levée.

165,700 CIGARES de la Havane, venant d'arriver par le brick Kite, et composés principalement des qualités suivantes : Regalia, Londres, Millares, Cilindrados, Conchas, Principes. Tous ces cigares sont des marques les plus célèbres, savoir : Cabanas, Reina, El Sol, Consuelo, Pena, Constante et Simpatia, à vendre par J M CABALLERO,
Sept 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES DE MANILLE—Un petit lot, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
Sept 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Martin Frederic, de Bordeaux :
100 barriques vin rouge St-Emilion.
12 do do St-Julien.
12 do blanc Haut-Sauterne.
27 1/2 do do do
500 caisses vin rouge St-Julien, à vendre par
FERBOS FRERES,
Sept 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine.

AVIS—On demande, pour une Emancipation de la ville, une dame capable d'enseigner le français et pouvant demeurer dans l'établissement. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

S'adresser au bureau du journal. 2 sept

Fraises au jus.

EN débarquement du Belle Océane, venant de Bordeaux :
50 caisses fraises au jus de la nouvelle récolte, de la marque de Joseph Pommé de Nantes, à vendre par FAURES & FIRMAN,
8 sep 33 et 35 rue Royale.

F. A. GONZALES,
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.
A constamment en main de l'Avoine d'Egypte, pois pour VACHES, pommes de terre pour plants et Guano du Pérou. 27 janv—1an

POIS de la Caroline—300 sacs pois de la Caroline à vendre à bas prix, en lots, à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES,
4juil No 11, Front Levée.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.
... DELCROIX—Importateur, ... de Chartres, entre Conti et St Louis ... [illegible]

Meubles—Meubles—Meubles.

Le soussigné appelle l'attention des marchands, des planteurs et des marchands de la campagne en général à son grand assortiment bien choisi de Meubles, qu'il vendra à des prix au-dessous de ceux d'aucun marché du Sud. L'assortiment comprend : chaises en acajou et noyer, sofas, divans, ottomanes, tables de centre avec dessus en marbre, tables à jouer, armoires en acajou, bois de rose et noyer, bois de lit en acajou et noyer, bureaux et toilettes avec dessus en marbre, grandes tables à manger, pendules, ... grand assortiment de meubles ordinaires.

—AUSSI—

Un grand assortiment de tapis de dernier genre et tapis de Bruxelles, de laine, ... toile cirée, ... cordons et glands.

Un fort lot de glaces françaises à cadre doré, ... et bâches de rideaux, ...

Les marchands de Texas qui se trouvent en ce moment à la Nlle-Orléans, sont invités à venir visiter notre stock. ...

Les meubles sont emballés et embarqués avec soin et exactitude. JOS. H. HUBBARD,
8 av—1an No 90, rue du Cirque, ... Nlle-Orléans.

A VENDRE en magasin par les soussignés,
20 barils Porc,
30 barriques vin rouge ordinaire,
... barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye,
... barils whiskey Tennessee,
... paniers anisette fine, 200 do. surfine,
... paniers anisette superfine,
... caisses Genièvre ... et superfin, gd. ...
... [illegible]
17 ... HAROLD, LARROUY & Co,
... 61, Vieille Levée.

Le navire THOMAS WRIGHT, capt. Lovender, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue du Quartier. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées dans les cinq jours, autrement les marchandises seront envoyées dans le magasin public à leurs frais et risques. A. CARRIERE,
7 sept 25 Vieille Levée.

Le brick prussien Martin Frederick, capitaine Krafft, de Bordeaux, est en déchargement vis à vis du marché aux viandes, 3me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la douane dans les cinq jours qui suivront le présent avis, autrement leurs marchandises seront envoyées à leurs frais et risques aux magasins publics. PAUL JUGE FILS & Co.
6 sept 27, rue St Louis

AVIS—Ni le capitaine ni les consignataires du brick prussien Martin Frédérick ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage dudit brick. PAUL JUGE FILS & Co.
6 sep 27, rue St Louis

Le brick HENRIETTE, capitaine Duplex, de Bordeaux, est maintenant prêt à décharger ... Les consignataires sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours ...

W F VREDENBURGH & Co,
8 sep 33, Vieille Levée

Le capitaine ni les consignataires du brick français HENRIETTE ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage dudit brick.
W F VREDENBURGH & Co,
8 sep 33, Vieille Levée

SAUCISSONS—...

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 8 SEPTEMBRE.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ASSOCIATION CHARITABLE DE JEFFERSON.

Les habitans de Gretna et des environs ... le 19 du courant, à Gretna ... "Association Charitable de Jefferson." ...

Comité de Secours

F. V. Lebœuf, John M. Gibbons,	McDonoghville.
W. A. ..., John ...,	Gretna.
Frederic Wiseman, F. W. ...,	Mechanicsham.

... Fabrique Jefferson, 19 août 1853.

GUY DREUX, Secrétaire.

P. & E. REILLY & Co.
RUE CANAL ET ROYALE.

[illegible]

CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer Thomas G. HACKEY comme candidat ... pour représenter au Congrès le Premier District Congressionnel de la Louisiane.

MM. les Editeurs.

Veuillez annoncer que M. LAFAYETTE GUYOL est candidat à la place de Collecteur des taxes d'Etat pour le deuxième district, sujet à la décision de la Convention whig.

PIERRE PEYCHAUD, Collecteur de ... est candidat ...

FRANÇOIS CALONGNE, ... Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, est candidat ...

Veuillez annoncer que J. U. CERVALLOS est candidat à l'une des places d'Assesseur de la paroisse d'Orléans et qu'il se soumettra à la ... de la Convention Whig.

Veuillez annoncer EDWARD A. MICHEL, comme candidat à la place de Juge de la paix pour le second district, sujet à la décision de la Convention Whig.

Veuillez annoncer que le Dr ROBERT M. GRAHAM est candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans, et qu'il se soumettra ...

GREFFIERS :
ALFRED ...

JOHN ... est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

... est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

JAMES A. ... est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

JOHN S. BARON,
Greffier actuel de la Cinquième Cour de District
EST CANDIDAT
Comme Greffier de cette Cour.
L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

Greffier de la Cinquième Cour de District.
... SAMUEL G. ... est candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT et de la Cour qui y sera substituée.

AVIS.

M JOSE FERNANDEZ père, prie ses amis et le public de ne payer ses comptes qu'à lui-même ...

PROFESSEUR D'ALLEMAND—On demande pour le Collège de la Louisiane, paroisse St-Jacques, un professeur d'Allemand. S'adresser à Gretna, au ... de MM. U. Lebœuf & G. Leroy.

PERDU ou égaré un billet de $400, souscrit par Alexandre Boitt, en janvier 1853, à l'ordre de Emile Valois, payable à un an de date. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet ... remis à M. Jos. Lisboney, notaire, rue St. Louis, 61.

500 de Récompense.

... [illegible]

Demande de Maison.

On désire louer une maison située dans le centre des affaires ... CHAS. LE BLANC, No 10, rue de la Douane, ou à OLIVIER & BAQUIE.

EN débarquement du navire Martin Frederick, venant de Bordeaux, 20 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé

... 150 paniers ... à vendre par My. VALETON, 50, rue Condé.

SARDINES à l'huile—30 caisses de 100 1/4 boîtes ... My. VALETON.

EN débarquement du brick prussien Martin Frederick, venant de Bordeaux, 140 barriques vin rouge ordinaire. PAUL LAROUX, 13, rue Toulouse.

... [illegible]

1,265,450 CIGARES de la Havane, ... [illegible] B. VALLS, 73, rue du Magasin.

CHEMISES FRANÇAISES.
28, Rue de Chartres.
A VENDRE à très bas prix, pour clore une consignation ... 100 douzaines CHEMISES françaises différentes qualités et dernières modes. LAGAY & LECANU.

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages : 30,000 SANGSUES de premier choix, à vendre à des prix très modérés. No 48, rue du Quartier, entre Canal et Levée.
12 ... —3m

SOCIÉTÉ—M. F. WAGGAMAN devient membre à dater de ce jour, sous la raison de P. SEAWELL & Co.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1853. P. SEAWELL.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
No. 80,
Entre les rues Perdido et Poydras.
CET établissement est maintenant dirigé par les Docts. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, et J. A. BRADBURY, à l'hôpital.

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres.........$2 à $5 par jour.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

Les consultations des médecins sont attachées ...

Cigares de la Havane.

UN grand assortiment de : ... [illegible]

A. CATTANEO...

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

AVIS est donné par les présentes qu'une élection pour le placement de 30 des actions de cette banque ... le lundi, 5 septembre prochain, ... Par ordre de la Direction.
E. ROUSSEAU, Caissier.

Ecole Publique de Second District ...

Par ordre de la Direction. F. DE WINT, Secrétaire.

INSTITUTION POUR LES JEUNES FILLES
No 88, rue de la Douane,
Dirigée par MADAME PARENT ...

CAFE A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ—Un Café situé à l'encoignure Royale et Hôpital. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

ALPHONSE!

REÇU par le Wurtemberg une caisse de Coucou ...

A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres,
Seuls dépositaires à la Nlle-Orléans.

DERNIERES LIMITES
Du bon marché!
PANORAMA MUSICAL.
MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE.
3 & 4 morceaux pour 5 cents.
A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres.

Bonnes à bon marché.

REÇU par le Wurtemberg un lot de nouveautés ... A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Martin Frederick, venant de Bordeaux : ... X. LAMBERT, No 63, rue du Magasin.

EN débarquement du brick prussien Martin Frederick, venant de Bordeaux ... BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville.

VINS rouges—40 barriques Guienne en débarquement du navire Thomas Wright ... J B PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.

... J. B. PREAU & Co.

40 BARRIQUES vin rouge ... FRED LOISON, 34, Douane.

100 BARRIQUES vin rouge ... FRED LOISON, 34, Douane.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.
GIQUEL & JAMISON,
13, Rue de Chartres.

PAPIER PEINT—PAPIER PEINT.
Vve. MIGNOT & Co,
140, rue de Chartres.

SANGSUES ...

COLLEGE AUDUBON.

... Enseignement ...

INSTITUTION
G. BOYER,
Rue Canal No 140.

LES classes seront ouvertes le ... septembre.

Académie de Jefferson.
53, rue Bourbon.

INSTITUTION BOURBIER,
164, rue Toulouse.

Avis commercial.

HUILE DE COLZA—à vendre ... FAURES & FIRMAN, 33 et 35, rue Royale.

Gruyère ... FAURES & FIRMAN.

BOUCHONS ... FAURES & FIRMAN.

AVIS AUX ...

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA
JUNTA DE SAUDE.

... ANTONIO VIEIRA, Presidente ...

COLLEGE DE LA LOUISIANE
... Président :—LOUIS DUFAU.
Vice-Président :—C. C. BISBEE, A. M.

CONDITIONS :
PRIX DE LA PENSION : $50 PAR TRIMESTRE
TROUSSEAU :

A VENDRE ... rue Dauphine 252 et Hôpital ...

COLLEGE ... [illegible]

... BROWN.

AVIS.

LES personnes qui ont acheté des terres dans les derrières de la ville de la Nouvelle-Orléans ... JOHN ARRONSMITH.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 25, rue de Chartres.

PAILLASSONS ... A. BROUSSEAU & Co.

Demande de 20 jeunes nègres.

... J. T. HATCHER.

L. F. MARRET ... GAVELIER & MARRET.